

## CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

### CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal,  
le samedi 3 mai à 12h  
coin des rues Parc Lafontaine  
et Sherbrooke.

## CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

### CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal,  
le samedi 3 mai à 12h  
coin des rues Parc Lafontaine  
et Sherbrooke.

## CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

### CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal,  
le samedi 3 mai à 12h  
coin des rues Parc Lafontaine  
et Sherbrooke.

## CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

La fête des travailleurs et travailleuses marque un moment unique pour souligner les luttes ouvrières actuelles et passées. Rappelons-nous que ces luttes historiques sont à l'origine des acquis sociaux actuels, de plus en plus menacés. Cette marche vise aussi à s'inspirer de la combativité du passé pour reconstruire des espaces de contre-pouvoir dans un monde qui en a bien besoin. L'ASSÉ vous invite à prendre la rue en solidarité avec les luttes des travailleurs et travailleuses, pour faire respecter le droit à la grève. Joignez-vous au contingent précaire pour le droit à la grève.

### CONTINGENT POUR LE DROIT À LA GRÈVE

Rendez-vous à Montréal,  
le samedi 3 mai à 12h  
coin des rues Parc Lafontaine  
et Sherbrooke.

# 3 MAI

## **LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL**

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.

# 3 MAI

## **LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL**

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.

# 3 MAI

## **LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL**

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.

# 3 MAI

## **LA GRÈVE : UN DROIT COLLECTIF FONDAMENTAL**

Depuis quelques années, le droit à la grève se voit constamment menacé par la répression étatique, policière et administrative. De la loi 43 venant nier le droit fondamental, à la dissidence et à la répression qu'a connues le mouvement étudiant durant la mobilisation de 2007-2008, les attaques contre notre droit de résister se sont multipliées. Le droit à la grève, acquis au fil des luttes du passé, est menacé de toutes parts : assurons-lui un avenir prometteur en affirmant notre claire volonté de lutter pour une société juste, égalitaire et démocratique. C'est pourquoi nous vous appelons à manifester notre colère contre le mépris institutionnel lors de la manifestation syndicale du 3 mai à Montréal. Le contingent précaire « Droit à la grève » vise à clamer haut et fort notre volonté de préserver cet enjeu fondamental des mobilisations populaires. La répression ne saura nous faire taire, la grève est un droit qu'il faut faire respecter.